

panorapresse.ouest-france.fr

Incendie de l'école Mont Le Comte au Havre : l'accueil des enfants pose problème aux familles

4-5 minutes



L'incendie de l'école Mont Le Comte a nécessité des aménagements pour garantir la continuité de l'accueil des enfants | Suzelle Gaube/Paris Normandie

Après l'incendie qui a en partie détruit l'école Mont Le Comte, dans la nuit du 20 décembre 2025, les services municipaux et académiques ont acté le déplacement des enfants vers l'école Édouard-Vaillant. Mais cette solution pose, selon des parents d'élèves, un réel problème logistique.

Après l'incendie qui a touché l'école maternelle Mont Le Comte, dans le quartier de Caucriauville, les enfants ont repris le chemin de la classe lundi 5 janvier 2026. Pas tous, néanmoins. Si les services municipaux et académiques ont, dès le 24 décembre, trouvé une solution en prévoyant l'accueil des petits dans les locaux de l'école élémentaire Édouard-Vaillant, celle-ci ne satisfait pas l'ensemble des familles. En témoigne cette représentante de parents d'élèves, qui confie à Le Havre Paris Normandie que « cette situation engendre de fortes contraintes pour les familles, qui n'ont pas été suffisamment prises en compte ».

« De réelles questions de sécurité, notamment en période hivernale »

La jeune femme, mère d'un enfant de 2 ans inscrit en toute petite section et d'un « grand » de 6 ans scolarisé à l'école Grouchy, en convient : « C'est une bonne solution pour les familles qui n'ont qu'un seul enfant. Et, c'est vrai, on a pu retrouver tout le personnel éducatif à l'école Édouard-Vaillant, les enfants n'ont pas été perdus. » Mais l'accueil des petits dans cet établissement pose selon elle un problème logistique important. « Entre les heures de fin d'école à Édouard-Vaillant et à Grouchy, il n'y a que cinq minutes. Et il faut vingt minutes, avec un enfant, pour parcourir la distance entre les deux écoles. C'est infaisable. »

Des enfants ne sont pas encore retournés en classe

Une dizaine de familles seraient concernées, d'après cette élue parente d'élève. Le résultat : « Au moins quatre ou cinq enfants » de maternelle ne seraient pas retournés en classe à la rentrée du 5 janvier. « Parce que les parents n'ont pas trouvé de solution, et qu'ils ont privilégié la scolarisation du grand à l'école élémentaire... »

La jeune maman regrette la communication qui a été faite en direction des parents, après l'incendie. « On a juste reçu un courrier de l'Académie qui nous informait que les enfants étaient transférés à Édouard-Vaillant, raconte-t-elle. Puis, on a appris par le journal que ça allait durer des mois. »

Pendant les vacances, des parents ont voulu « évaluer concrètement les contraintes » posées par le déplacement des enfants, et ont effectué les trajets avec leurs enfants. Alors, elle et sa collègue représentante se sont rendues en mairie, au service éducation, pour signaler le problème et demander la mise en œuvre d'une solution pérenne qui, selon elles, devrait passer par des aménagements d'horaires. « On nous a dit qu'on reviendrait vers nous, affirme-t-elle. Mais les jours passent et on ne voit rien revenir. »

Pour interpeller les services municipaux et académiques sur cette situation qui « pose de réelles questions de sécurité, de santé et de bien-être des enfants, notamment en période hivernale », les parents concernés ont lancé une pétition en ligne, qui a recueilli 180 signatures, au 7 janvier.

Contactée, la Ville du [Havre](#) a indiqué que services allaient « mettre rapidement en place un système de navettes gratuites, matin, midi et soir afin de faciliter les trajets des familles entre l'école Mont Lecomte et l'école Édouard Vaillant. » Les modalités de cette navette seront précisées en début de semaine du 12 janvier.